

moment de permettre autant que possible aux Canadiens de se rendre compte de l'activité et des travaux du Parlement.

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je serai heureux de le signaler à Radio-Canada. Pour ma part, j'ignorais qu'une émission de ce genre avait été mise au rancart. J'ai bien reçu une lettre du président de Radio-Canada, hier ou avant-hier, je crois, au sujet des déclarations faites mercredi, à la Chambre, et offrant toute la collaboration possible de Radio-Canada pour téléviser les travaux du Parlement.

Le très hon. M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, il ne s'agissait pas de téléviser les travaux du Parlement en général, mais de faire un historique du Parlement, les caméras étant placées à l'intérieur de cet édifice pour que les Canadiens, surtout les écoliers, connaissent mieux cette institution.

Le très hon. M. Pearson: Je serai heureux de m'en occuper immédiatement.

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

L'OPPORTUNITÉ D'EXPÉDIER L'ÉTUDE DU PROJET DE LOI VISANT L'ABOLITION DU SÉNAT

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au premier ministre? Je me demande si le gouvernement envisagerait d'expédier l'étude de mon projet de loi visant l'abolition du Sénat, pour que nous puissions le déférer à l'autre Chambre et savoir combien de sénateurs partagent l'avis du sénateur McCutcheon sur aujet de cette institution?

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Mon honorable ami ne devrait pas entretenir des idées aussi pessimistes quant à ses chances d'être un jour sénateur.

M. Knowles: Je veux que le Sénat soit aboli pour que nous voyions toutes nos chances disparaître.

LES CÉRÉALES

LES PORTS DE L'ATLANTIQUE ET LEUR JUSTE PART DES EXPORTATIONS DE CÉRÉALES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Thomas M. Bell (Saint-Jean-Albert): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre des Transports. Étant donné que le ministre a laissé entendre à la Chambre l'autre jour que le Conseil des ports nationaux pourrait vendre ses élévateurs à

grains dans les Maritimes ainsi que dans le Québec, le ministre apaiserait-il les craintes ressenties dans les Maritimes en déclarant que les ports des Maritimes, quel que soit le propriétaire des élévateurs à grains, obtiendront leur juste part des exportations de céréales, notamment durant l'hiver?

L'hon. J. W. Pickersgill (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, les questions du député sont parfois un peu compliquées et celle-ci ne déroge pas à la règle, mais je crois que si je réponds à la première partie de sa question, je pourrai atténuer ses craintes. Autant que je sache—je devrais être au courant mais je vérifierai si c'est exact—aucune négociation n'a été entreprise en vue de vendre des installations du gouvernement soit à Saint-Jean (N.-B.), soit à Halifax.

M. Bell: Même là, monsieur l'Orateur, le ministre fournirait-il aux ports maritimes l'assurance qu'ils garderont leur part du marché, maintenant qu'ils auront peut-être de la concurrence des entreprises privées d'élévateurs à grain dans le Québec?

L'hon. M. Pickersgill: Monsieur l'Orateur, le gouvernement ne régit pas, à vrai dire, le mouvement du blé même, mais je verrais sûrement d'un œil sympathique toute mesure raisonnable tendant à assurer à Saint-Jean (N.-B.) et à Halifax un peu plus que leur part des affaires.

LE NATIONAL-CANADIEN

LA PRÉSUMÉE RÉDUCTION DU SERVICE-VOYAGEURS TRANSCONTINENTAL

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. J. W. Pickersgill (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, je pourrais peut-être répondre à une question du député de Moose-Jaw-Lake-Centre fondée sur une rumeur qui se révèle, je suis heureux de le dire, sans fondement. Le National-Canadien n'a nulle intention de réduire son service-voyageurs transcontinental pendant l'année du centenaire; de fait, il ne ménage aucun effort pour transporter autant de voyageurs que possible par suite du trafic considérable offert.

[Français]

L'IMPÔT SUR LE REVENU

A PROPOS DES REÇUS DE CHARITÉ

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Roland Godin (Portneuf): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre du Revenu national.